

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/30

18 mai 1998

(98-2013)

CONFERENCE

la création du GATT
en 1947, il a été l'un des pays qui sont convaincus que la libéralisation et l'expansion du commerce international apportent une contribution déterminante au développement et au bien-être des peuples. L'Uruguay a toujours été persuadé que l'existence de règles claires, stables et respectées par tous est la meilleure garantie de la liberté

nouveaux
ont été abordés pour la première fois, marque un progrès capital dans la libéralisation du commerce mondial et l'établissement de règles assurant une plus grande prévisibilité du système commercial multilatéral. Au moment où le système fête ses 50 ans, dans un monde caractérisé par la mondialisation et l'interdépendance, il est indispensable, pour assurer la croissance et la stabilité de l'économie internationale, de mettre pleinement en oeuvre les résultats du Cycle d'Uruguay, de donner effet dans les délais fixés aux engagements contractés lors des négociations et d'intensifier le processus de libéralisation, aux niveaux tant régional que multilatéral.

En ce sens, nous jugeons extrêmement utile l'évaluation de la mise en oeuvre des résultats
du

Nous estimons qu'il est essentiel d'entamer immédiatement les travaux préparatoires en vue des négociations sur les produits agricoles prévues dans l'Accord sur l'agriculture, en mettant à profit les 18 mois qui restent d'ici à la fin de l'année prochaine.

Cela veut dire que, avant la fin de 1999, nous devons commencer

La réforme des politiques de subventionnement et de restriction de l'accès aux marchés se concrétisera par une exploitation agricole compatible avec la préservation de l'

Autres accords du Cycle d'Uruguay

Quant à la négociation et à la révision des autres accords, nous voudrions signaler les aspects ci-après. La révision de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires

